

Schéma Départemental de l'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public

Temps de travail en Ateliers

Elaboration et co-construction du plan d'actions

24 avril 2017



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Atelier

Co-construire le parcours éducatif des jeunes

Objectifs de l'atelier:

- **Partager des éléments clefs du diagnostic**
- Echanger et stabiliser les constats et les **enjeux** issus du diagnostic
- **Partages d'expériences et regards croisés** sur les enjeux du parcours éducatif
- **Co-construire des pistes d'actions** avec l'ensemble des acteurs

Co-construire le parcours éducatif de nos jeunes

Population jeune du territoire Ouest en 2015

0-3 ans : 6 129 enfants soit 4,3% de la population totale

4-10 ans : 11 871 enfants soit 8,3% de la population totale

Équipements et services liés à la petite enfance présents dans la plupart des communes :

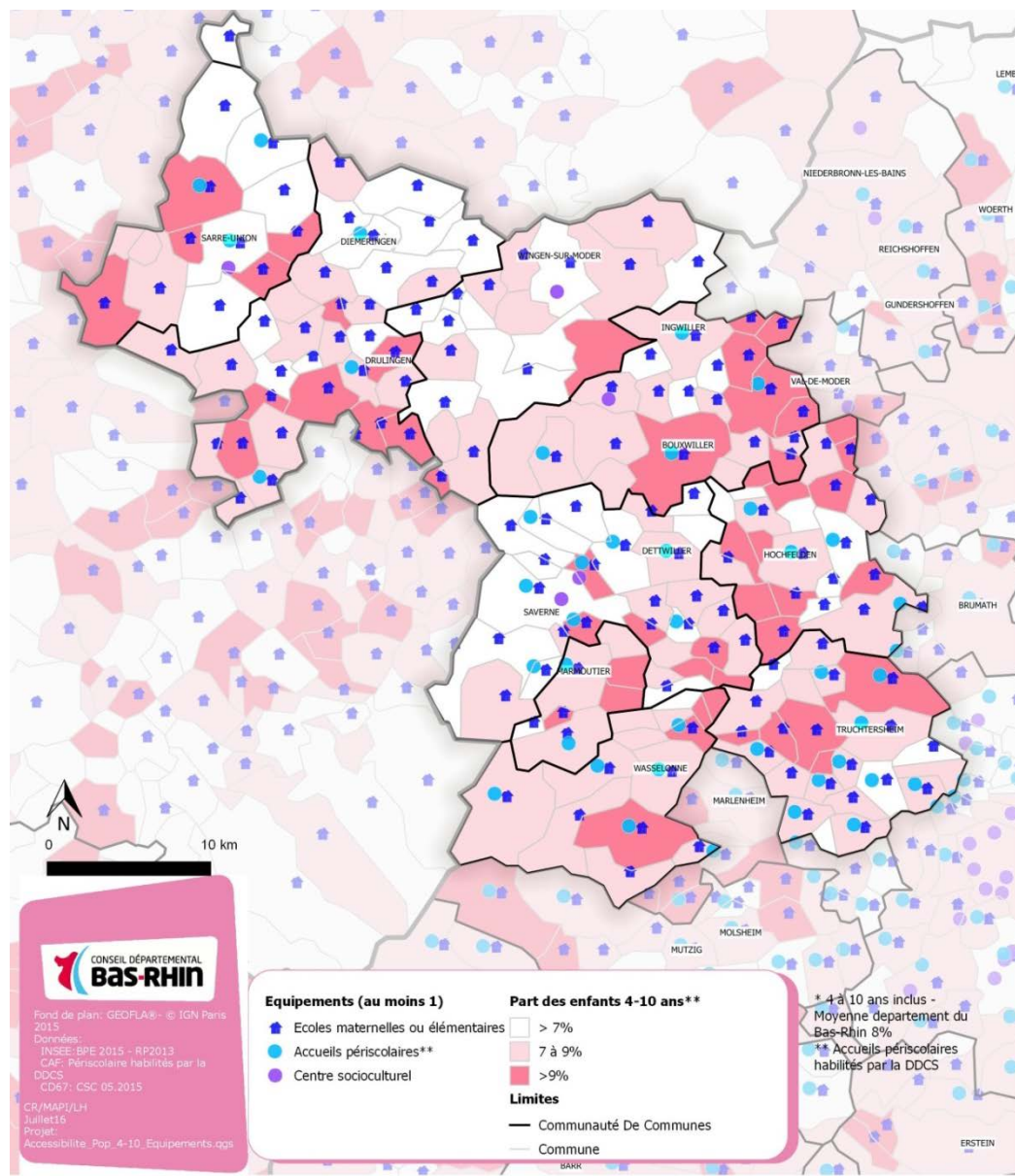
- 1 595 assistantes maternelles pouvant accueillir 5 537 enfants
- 29 structures d'accueils collectifs (167 communes n'ont pas d'accueils collectifs publics, soit 93%)
- Dont 11 micro crèches
- 3 MAM : Wangenbourg, Dahlenheim et Balbronn

- Offre diversifiée et globalement adaptée aux besoins du territoire
- Nombre de places proposées en adéquation avec la demande:
 - **Mais** : premier choix de garde des parents peu systématiquement satisfait
 - Structures collectives privilégiées au détriment des assistantes maternelles
 - Micro-crèches en constante augmentation mais pas accessible à tous les budgets

L'offre de service pour l'enfance : premier levier d'attractivité d'un territoire

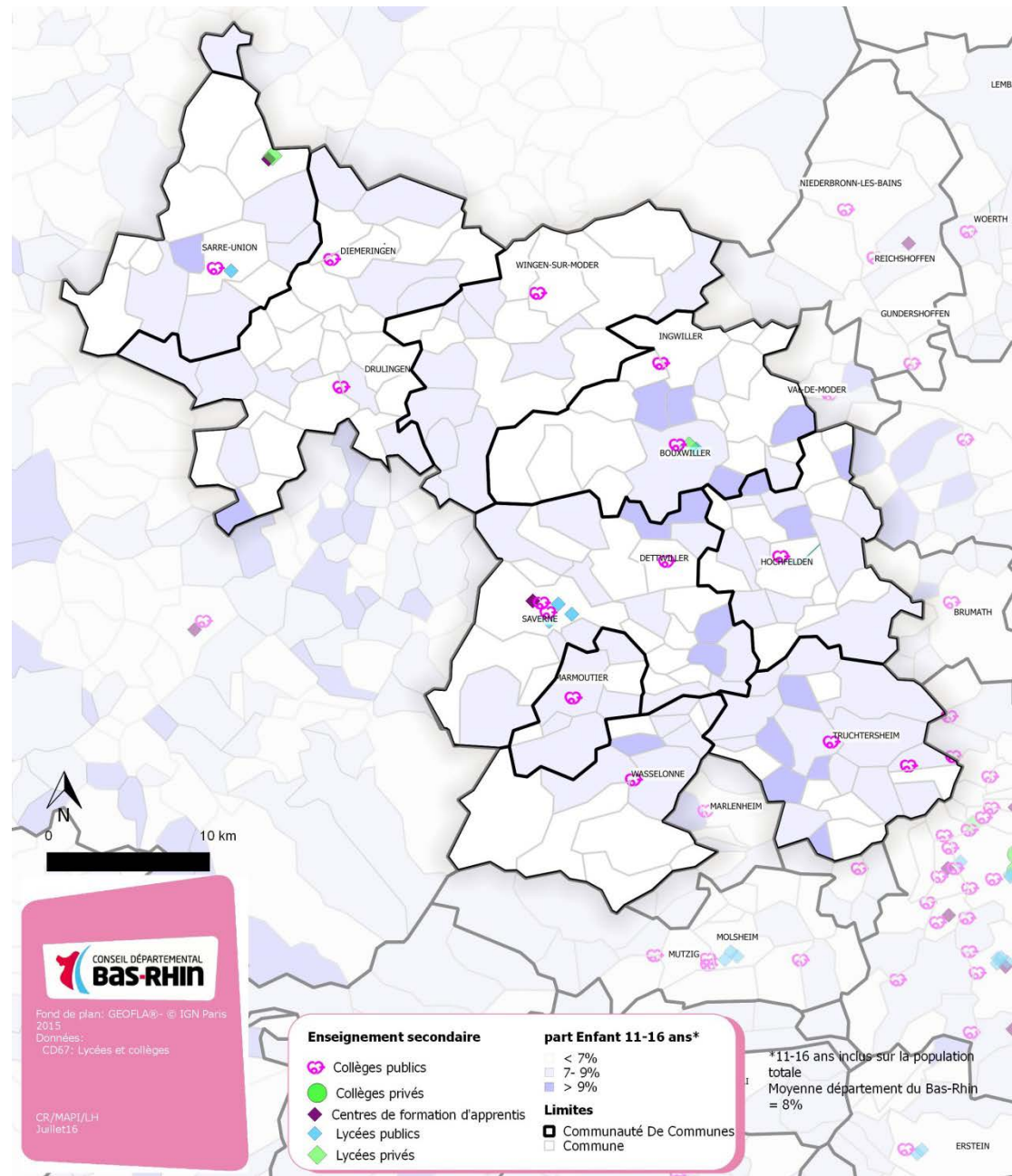
Connexions entre écoles maternelles/élémentaires et les accueils périscolaires

- Effectifs bien répartis entre écoles communales, intercommunales ou RPI
 - **Maillage scolaire satisfaisant et adapté aux besoins du territoire**
-
- Accueils périscolaires organisés
 - **Mais saturation des services :** manque de places dans certaines structures



Une bonne desserte en collèges et lycées

- **Bon niveau de service en termes d'enseignement secondaire**
- 14 Collèges
- 7 Lycées d'enseignement général, technologique ou professionnel
- 1 centre de formation d'apprentis
- Collèges et lycées privées complètent l'offre de formation sur d'autres territoires





Synthèse des principaux enjeux émergents sur le territoire---- **- Co-construire le parcours éducatif des jeunes -**

- Apporter une réponse plus adéquate au 1^{er} choix de garde de la famille
- Promouvoir et revaloriser l'accueil des enfants auprès des assistantes maternelles
- Mise en réseau des acteurs associatifs pour garantir une offre/solution de garde
- Mutualisation des services et équipements et mise en cohérence des acteurs sur les enjeux éducatifs

Temps d'échanges pour stabiliser les enjeux issus du diagnostic

Les Maisons d'assistants maternels

Mme Anne Couture assistante maternelle de la Maison des Assistants Maternels de Dahlenheim « L'île aux Girafes »

Co-construire le parcours éducatif de nos jeunes

- **Promouvoir et revaloriser l'accueil des enfants auprès des assistantes maternelles**

Mme Anne Couture – assistante maternelle de la Maison des Assistants Maternels de Dahlenheim « L'île aux Girafes »

Présentation du dispositif comme solution de garde alternative

Co-construire le parcours éducatif de nos jeunes

- Quelques informations sur les Maisons des Assistants maternels (MAM) :

Une MAM = EQUIPE + PROJET COMMUN + LOCAL

- **Regroupement de 2 à 4 assistants** maternels travaillant au sein d'un même local adapté, sans hiérarchie entre eux..
- Chaque assistant maternel est employé et salarié par un ou plusieurs particuliers employeurs et peut accueillir simultanément 2 à 4 enfants.
- **Projet d'accueil** rédigé par l'ensemble des assistants maternels de la MAM.
- MAM = établissement recevant du public (ERP) qui nécessite une autorisation d'ouverture au public du maire de la commune d'implantation. Le local doit également répondre à un certain nombre de règles de sécurité.

Co-construire le parcours éducatif de nos jeunes

➤ Les avantages d'une MAM :

Pour les assistants maternels, elle permet de:

- **rompre l'isolement** dans leur exercice professionnel ;
- **faciliter la séparation entre vie personnelle et vie professionnelle** ;
- **travailler** même si l'aménagement de leur logement ne permet pas l'accueil d'enfants ou si la situation géographique de leur logement ne leur permet pas d'être recrutés par les familles ;
- **valoriser le métier d'assistant maternel.**
- **Pour les parents**, elle permet à l'enfant d'être accueilli dans un petit groupe, sous le regard croisé de plusieurs professionnels, dans une organisation respectant au mieux ses rythmes de vie.

Co-construire le parcours éducatif de nos jeunes

➤ Une expérience réussie pour la MAM « L'île aux Girafes » de Dahlenheim :

Focus sur les différentes étapes de cette aventure:

- Le choix de constituer une MAM
- Le rôle de la commune de Dahlenheim : proposition d'un local et travaux de réhabilitation
- Les travaux d'aménagement
- L'ouverture en décembre 2016 et l'accueil des premiers enfants

L'exemple d'une Micro-crèche

Mme Anita TRICQUENEAUX - Educatrice de jeunes enfants
Référente technique de la micro crèche « Les p'tits châtelains » à Saverne

Co-construire le parcours éducatif de nos jeunes

Qu'est-ce qu'une micro crèche ?

- Structure accueillant **seulement 10 enfants simultanément.**
- **Mise en œuvre d'un projet éducatif** car nombre limité d'enfants
- 3 Modes d'accueil sont proposés : l'accueil régulier, l'accueil occasionnel et l'accueil d'urgence.
- **Même réglementation que les structures d'accueil collectives classiques** (établissement de catégorie 5 recevant du public qui nécessite l'autorisation d'ouverture au public du Maire de la commune d'implantation).
- **Fonctionnement tarifaire de la micro crèche de Saverne** : contractualisation d'une convention d'objectifs et de financements signé avec la CAF du Bas Rhin, tarif horaire aux familles établi en fonction des revenus du foyer et du volume d'heures d'accueil contractualisés hebdomadairement.
- **A savoir également qu'une aide financière de la CAF (PAJE) est versée mensuellement directement aux familles, permettant ainsi d'alléger les frais de garde**

Co-construire le parcours éducatif de nos jeunes

Le fil rouge du projet

La micro crèche de SAVERNE est gérée par le Réseau des CHERUBINS, réseau spécialisé dans la petite enfance, dont le siège social se situe à STRASBOURG.

Naissance du projet :

- **Diagnostic de l'offre et des besoins recensés sur une zone de chalandise donnée.**
- **Recherche d'un local** répondant à des critères spécifiques (accessibilité, sécurité, possibilité d'espace extérieur...) / Travail en lien avec l'architecte du réseau s'appuyant sur la charte d'accueil du réseau.
- **Avis de projet à la commune d'implantation** / Echanges sur la pertinence du projet par rapport à la couverture de garde existante sur le territoire.
- **Avis de projet à la PMI du département** (visite du local, mesures de sécurité, aménagement des espaces).
- Mise en œuvre du projet.
- Plan de communication (site internet, recensement des pré inscriptions, référencement internet, affiches).

Co-construire le parcours éducatif de nos jeunes

Vie de la structure

- **Ouverture aux ressources du lieu d'implantation : producteurs locaux, Ecole de musique pour des activités avec les enfants**
- **Soutien à la parentalité:** actions, membre du REAAP du Bas Rhin
- **Partenariat** avec d'autres établissements du territoire : CAMSP de Saverne

Sarre-Union

Mise en réseau des acteurs autour d'un projet éducatif de territoire

M. Gérard BOUR - Directeur du centre socioculturel de Sarre-Union

Co-construire le parcours éducatif de nos jeunes

Mutualisation des services et équipements et mise en réseau des acteurs sur les enjeux éducatifs

- Présentation de la mission du centre socioculturel et de ses initiatives
- Le centre socioculturel de Sarre-Union : un véritable relais éducatif pour la vie des jeunes et l'attractivité du territoire
- L'envie de travailler ensemble sur tout l'environnement éducatif des jeunes : proximité des équipements avec le collège, ouverture avec les établissements de Drulingen et Diemeringen, le lycée, l'école primaire, le relais BDBR, la salle de spectacle de la Corderie.
- Exemple : les ateliers du CLAS

Mise en réseau des acteurs autour d'un projet éducatif de territoire

Marie-Paule LEHMANN – Vice-Présidente du Département du Bas-Rhin

Plan actions éducatives et collèges

Accompagner la réussite éducative et l'épanouissement de tous, ouvrir le collège à la vie de la cité, aux parents, au service de l'éducation des jeunes, collégiens ou non.

Le Conseil Départemental propose une démarche innovante et partenariale.

Le Département du Bas-Rhin a adopté lors de sa réunion plénière du 20 mars le plan « actions éducatives et collèges ».

Celui-ci se décline en 3 points :

- Un plan de développement de 67 actions éducatives afin d'aider les collégiens à acquérir les repères et les fondamentaux de la vie d'adulte et à développer les qualités essentielles pour s'insérer et s'épanouir dans le monde d'aujourd'hui.
- Un engagement financier pluriannuel (PPI) à hauteur de 60M€ jusqu'à la fin du mandat au titre de la programmation pluriannuelle d'investissement.
- Un projet éducatif partagé avec tous les partenaires du monde éducatif. Ce projet s'inscrit dans la démarche des contrats départementaux. Il a pour objectif d'accompagner la réussite éducative et l'épanouissement de tous, d'ouvrir le collège à la vie de la cité, aux parents, au service de l'éducation des jeunes (collégiens et non collégiens). Cette démarche mobilisera les partenaires tels que l'Education Nationale, la CAF, les parents, l'Etat, les communes, les intercommunalités, les forces vives du territoire (associations, CSC...).